

# La politique de sécurité de l'Algérie au Sahel depuis les révoltes arabes

*Pr. Aomar BAGHZOUZ*

*Professeur en Sciences Politiques  
Université Mouloud Mammeri de TiziOuzou*

## Résumé

Le débat sur la sécurité nationale est récurrent depuis le déclenchement des révoltes arabes et l'aggravation de la crise au Sahel. Ces événements ont mis à rude épreuve la politique de sécurité de l'Algérie, qui en tant que puissance régionale, est de plus en plus sollicitée pour s'engager davantage dans son environnement géopolitique sahélo-maghrébin. Dans quelle mesure sa doctrine le lui permet et comment s'adapte-elle aux menaces transnationales ?

**Mots-clés:** Sécurité nationale, crise au Sahel, politique de sécurité.

## Introduction

Les événements qui ont marqué le Sahel depuis la crise libyenne en 2012 et ses graves répercussions au Mali ont mis à rude épreuve l'Algérie et sa politique de sécurité régionale. L'attaque terroriste du complexe gazier de Tiguentourine dans le Sahara algérien, le 16 janvier 2013 a poussé l'Armée à intervenir aussi énergiquement qu'efficacement contre le commando des « Compagnons du sang », le groupe du chef Mokhtar Belmokhtar. Sans remettre en question sa doctrine militaire et diplomatique traditionnelle, faite essentiellement de non-intervention au-delà des frontières et du respect de la souveraineté légitime et de la liberté des autres peuples, l'Algérie chercha à s'adapter par touches

successives et pragmatiques à l'évolution de la situation chaotique au Sahel.

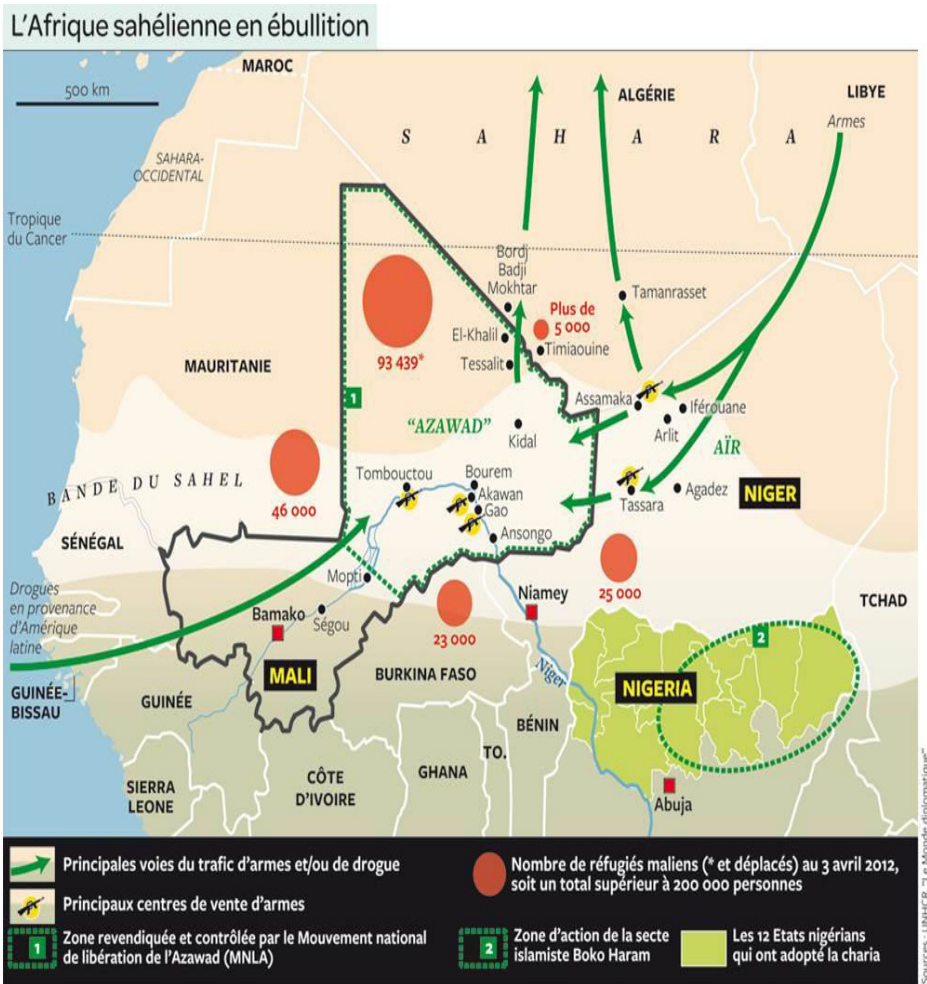
L'autorisation de survol du territoire par l'aviation française lors de l'opération Serval en janvier 2013, la traque des djihadistes de l'autre côté de la frontière tunisienne en soutien de l'armée du voisin de l'Est, le débat qui a eu lieu sur la question d'intervenir ou non en Libye, sont autant d'éléments qui montrent que les principes de non intervention définis *ad initio* par les pères fondateurs de l'Algérie indépendante méritent d'être revisités aujourd'hui, à la lumière des bouleversements géostratégiques régionaux et mondiaux. Mais alors que cette réflexion est désormais récurrente tant au sein de l'appareil d'Etat que chez les observateurs de la vie politique nationale (journalistes, universitaires, partis politiques...), l'Algérie poursuit, au sein de l'espace du Maghreb-Sahel, une politique active, après une période de repli relatif et de flottement dus à l'instabilité des années 1990.

La présence de l'Algérie dans son environnement sahélo-saharien peut s'observer à différents niveaux : diplomatique, militaro-sécuritaire, socio-économique, humanitaire. En effet, ces actions sont diversement appréciées par les observateurs. Entre ceux qui estiment que la politique algérienne au Sahel a jusqu'ici péché par une certaine réactivité et un manque d'anticipation par rapport aux événements qui s'y sont produits, et ceux qui croient que l'Algérie ne doit en aucun cas s'écarter des sacro-saints principes de sa politique extérieure et de sa doctrine de sécurité établis au lendemain de l'indépendance, il y'a ceux qui préconisent une démarche médiane pragmatique laquelle, sans bousculer les fondamentaux de cette politique, permettrait à ce pays de concrétiser ses objectifs de sécurité et de leadership dans un contexte marqué par des pesanteurs internes, des rivalités régionales et des interférences extrarégionales.

Encerclée par un chaos aggravé par les révoltes arabes et l'intervention militaire étrangère, l'Algérie a pris conscience des nouveaux défis auxquels elle doit faire face dans une région vulnérable, considérée comme sa profondeur naturelle et stratégique ainsi que sa porte béante sur l'Afrique noire. Avec ses nombreux atouts mais aussi avec ses insuffisances, elle se trouve face à une problématique bidimensionnelle: Quelle stratégie mettre en œuvre afin d'assurer sa sécurité nationale et jouer sur la scène maghrébo-sahélienne un rôle majeur qui siérait à son statut de puissance régionale ? Comment concilier entre les constantes souverainistes et les impératifs du changement imposé par les mutations géostratégiques ? Telles sont les principales interrogations qui vont structurer notre analyse de la politique sahélienne de l'Algérie. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle cette politique découle à la fois du souci des décideurs de s'en tenir à la doctrine de sécurité nationale et celui de s'adapter à la présence d'acteurs extrarégionaux qui cherchent constamment à imposer leur propre agenda au Sahel.

### **L'Algérie encerclée par l'insécurité**

La situation au Sahel n'a cessé de se détériorer depuis maintenant plusieurs années du fait de la conjugaison de plusieurs facteurs d'insécurité : naturels (sécheresse), économiques (pauvreté), politiques (déliquescence d'Etats) et sécuritaires (terrorisme et trafics de tous genres). Le « printemps arabe » ayant mal tourné en Libye, il s'ensuivit une intervention militaire franco-britannique qui n'aura rien réglé dans ce pays en proie au diktat des milices. Du coup, la perspective d'une Libye stable est éloignée<sup>(1)</sup> alors que la dissémination des armes libyennes dans l'espace maghrébo-sahélien a aggravé les menaces sur la sécurité des pays voisins, particulièrement l'Algérie, la Tunisie et le Mali.



De par sa position géographique de pays communicant avec sept pays maghrébo-sahéliens pour la plupart instables, l'Algérie se soucie de la sécurisation de ses frontières longues de quelques 6343 kilomètres et relativement poreuses. Ayant elle-même connu les ravages du terrorisme islamiste durant sa décennie noire (1990-2000), l'Algérie ne veut surtout pas sombrer de nouveau dans le chaos alors même que le terrorisme résiduel pourrait renaître de ses cendres au contact des foyers de tension proches de ses frontières. Du coup, l'Algérie se trouve exposée de toutes parts, à l'insécurité et le chaos engendrés par

la prolifération des groupes armés et des trafiquants de tous genres, non sans connexion entre eux.

La montée de la radicalisation islamiste dans la région du Maghreb-Sahel constitue pour les autorités algériennes un facteur supplémentaire d'inquiétude dans un contexte de multiplication des opérations d'enlèvements de ressortissants étrangers et nationaux.<sup>(2)</sup> Dès lors, l'Algérie a fait de la criminalisation du paiement de rançon aux terroristes son cheval de bataille dans les instances régionales et internationales. Elle voulait en fait sensibiliser la partie encore réticente de la communauté internationale que tout paiement de rançon est un financement du terrorisme, voire une complicité avec les terroristes. L'enlèvement des sept diplomates algériens en 2012 au nord Mali est un exemple des forfaits que les terroristes peuvent commettre.

Au Mali, l'Algérie n'avait pas cautionné l'offensive française parce que cette dernière contredisait son approche pacifiste et présentait des risques sécuritaires provenant notamment d'un éventuel repli des terroristes pourchassés au nord du Mali sur le sol algérien. Malgré cette divergence d'approche, et après la tragédie du site gazier d'In Amenas, l'Algérie consentit bien d'ouvrir son espace aérien aux Rafale français, ce qui fût interprété par certains comme une entorse grave à sa doctrine de sécurité et une remise en question de sa politique au Sahel. Sur le plan géostratégique en tout cas, l'interventionnisme français bouscule les desseins de l'Algérie de faire figure d'Etat-phare de la région. Dans le même temps, il l'oblige à toucher à sa doctrine de sécurité, ce qui peut augurer d'une évolution dans ce domaine.

### ***La doctrine de sécurité nationale : quelle évolution ?***

La doctrine de sécurité nationale peut être définie comme l'ensemble des principes et des moyens selon lesquels les institutions de

sécurité au sens large (Armée, police, protection civile...) accomplissent leurs tâches pour atteindre des objectifs nationaux. Fondant la politique de sécurité d'un Etat donné, la doctrine n'est pas un objet gravé dans le marbre mais évolue au gré des changements sociétaux, et tout particulièrement de la nature et de l'ampleur des menaces.

En Algérie, la notion de sécurité nationale est implicitement liée à celle de la lutte pour l'indépendance et à la sécurisation des frontières. Plus généralement elle est étroitement liée au concept de souveraineté nationale arrachée de haute lutte au terme d'une guerre de libération contre le colonialisme français (1954-1962). Elle s'est ensuite renforcée à l'épreuve de la guerre des sables contre le Maroc en 1963. D'aucuns pensaient que la guerre contre le terrorisme qui a frappé l'Algérie durant les années 1990 allait produire immédiatement un changement radical dans la doctrine de sécurité nationale dans un contexte mondial de révision du concept classique de sécurité. Mais cela n'a pas été vraiment le cas. L'on continuait à percevoir les risques et menaces sous le prisme de l'approche classique, tout en essayant de s'adapter progressivement aux menaces diffuses et transnationales tels que le terrorisme, le crime organisé et les migrations clandestines, qui requièrent du reste de nouvelles stratégies de riposte. Si l'adhésion de l'Algérie au Dialogue méditerranéen de l'Otan en mars 2000 et son corollaire, les exercices conjoints constituèrent une évolution importante dans sa politique régionale de sécurité, le véritable tournant était sans doute l'opération Serval qui a permis de briser le tabou de la coopération militaire avec la France.

S'agissant du contenu de la doctrine algérienne de sécurité, il faut dire qu'il n'a guère changé malgré la succession de plusieurs chefs d'Etat et d'équipes gouvernementales. Par exemple, l'Algérie n'a jamais signé d'accord de défense avec d'autres pays, ni accepté

l'installation de bases militaires étrangères sur son sol. Certes, quelques écorchures ont été faites à ces principes à l'épreuve de la réalité, mais ces derniers ne cessent de guider l'action extérieure de l'Algérie. Contenus en substance dans la constitution, ils se présentent comme suit: non-ingérence dans les affaires internes des Etats ; refus de toute présence militaire sur le sol algérien ; refus de déployer ses forces armées en dehors du territoire national ; respect de l'intégrité territoriale des Etats ; primat à la diplomatie sur la solution militaire ; respect des décisions souveraines des Etats, etc. En outre, les cercles de la sécurité algérienne découlent grossièrement de la constitution, en l'absence d'un texte fondateur de la doctrine de sécurité nationale sur le modèle du Livre blanc de la France. La principale observation à cet égard, est qu'il n'existe pas de cercle autonome pour le Sahel mais que celui-ci est intégré dans le cercle africain.

Par ailleurs, la doctrine de sécurité renvoie aux institutions et aux acteurs susceptibles d'influer sur son orientation, ainsi qu'à l'ennemi et/ou aux défis qui justifient une politique donnée en la matière. En Algérie, le débat sur la politique de sécurité nationale fut longtemps réservé à l'élite militaire et à la Présidence de la République. Ce n'est qu'au début des années 2000, que le débat stratégique sur ces questions s'est ouvert à la société à la faveur du dynamisme de certaines institutions et surtout de quelques hommes qui ont voulu ouvrir les canaux de communication au public et faire sauter le verrou de la confidentialité sur ce « domaine réservé ». <sup>(3)</sup> En ce qui concerne l'ennemi à combattre, les Algériens s'accordent sur le fait que le terrorisme transnational en constitue le principal danger, sachant que les menaces classiques n'ont pas complètement disparu (Opération de l'Otan en Libye, précédents conflits avec le Maroc...). Par conséquent, les défis sécuritaires auxquels l'Algérie est désormais confrontée relèvent à la fois des vieilles et des

nouvelles menaces. La sécurisation des frontières en constitue la pièce charnière.

Aujourd'hui, le débat citoyen s'est donc élargi aux questions de doctrine de sécurité nationale,<sup>(4)</sup> telle que cette lancinante problématique concernant le champ d'action de l'armée algérienne: Faut-il ou non intervenir en dehors des frontières ? Il y'a ceux qui défendent la doctrine traditionnelle de non intervention et ceux qui prônent une révision de cette doctrine privilégiant une action directe et plus audacieuse des services de sécurité algériens au-delà des frontières nationales. Au niveau de l'Armée et de l'administration, les premiers sont incarnés par la vieille génération de militaires et de diplomates alors que les seconds se recrutent au sein des jeunes technocrates moins conservateurs que leurs aînés. Il en découle pour les tenants de l'approche traditionnelle que l'ANP ne doit en aucun cas intervenir au Mali ou en Libye par exemple pour éradiquer Aqmi ou Daesh. Cette option interventionniste créerait selon eux un précédent grave qui pourrait avoir des implications néfastes sur la souveraineté et la sécurité nationales, en plus des coûts économiques et sociaux qu'elle pourrait générer. Pour les partisans de l'intervention par contre, c'est par l'inaction en dehors des frontières au nom de la sacralité des principes sus-évoqués, que l'Algérie accuse un manque à gagner en matière de sécurité nationale et d'ambition stratégique de se positionner en acteur central dans la région. En d'autres termes, cette doctrine est susceptible de maintenir l'Algérie sur la défensive au moment où les terroristes peuvent se retrancher et la menacer à partir des pays voisins. Elle peut également offrir à d'autres puissances, comme la France, la possibilité de la surclasser dans son espace stratégique en y jouant un rôle central de leadership.



L'évolution de la doctrine de sécurité et de défense de l'Algérie dépend in fine de l'ampleur, de la gravité et de la fréquence des événements qui pourraient affecter ce pays dans le futur. Seuls des faits majeurs, impactant la sécurité nationale de l'Algérie, pourraient justifier un changement dans sa doctrine et sa politique de défense et de sécurité. Cependant, ce qui est constamment recherché par notre pays, c'est de parvenir à tout moment à un équilibre subtil entre l'analyse de la menace et les moyens dont dispose l'Etat pour la contrer. Il faut donc se demander si l'Algérie dispose des moyens de sa politique afin de jouer un rôle majeur au Sahel.

### **Atouts et limites d'une puissance régionale**

De l'avis de nombreux observateurs, l'Algérie est une puissance régionale aux atouts indéniables<sup>(5)</sup> Sur le plan géographique d'abord, l'Algérie est un pays nord-africain, maghrébin et sahélien se situant au carrefour de sept pays : le Maroc, la Mauritanie, le Mali, le Niger, la Libye et la Tunisie sans oublier le Sahara occidental en conflit avec le Royaume chérifien. Avec ses 2 381 741 km<sup>2</sup>, l'Algérie est le plus vaste pays d'Afrique et du bassin méditerranéen, où vit une population de 40 millions d'habitants dont 70 % sont des jeunes de moins de 30 ans. Cette position stratégique de porte béante sur le Sahel et l'Afrique noire est renforcée par sa longue façade maritime (1600 km), et a parfois valu le qualificatif de « Prusse du Maghreb », à l'époque du président Houari Boumediene notamment.

Sur le plan économique ensuite, elle possède un Sahara immense et riche en hydrocarbures et gaz de schiste, des plaines fertiles et des montagnes au potentiel encore sous-exploité. Ces atouts lui confèrent une certaine aisance pour réaliser ses objectifs de développement national et prétendre à un rôle diplomatique prépondérant dans son

espace régional. Les recettes de l'Etat engrangées grâce à l'envolée des prix du pétrole entre 1998 et 2008 (de 13 dollars le baril à plus de 140 dollars), lui ont permis d'augmenter ses réserves de change qui ont atteint des niveaux record de 190 milliards de dollars en 2012. Fortement dépendante des hydrocarbures et de ses cours mondiaux versatiles, son économie dont le PIB s'élève à 166 milliards de dollars en 2016 lui permet de moins en moins d'investir dans le domaine de la sécurité et de la défense tout en aidant les pays subsahariens en quête de redressement socio-économique.

Sur le plan militaire précisément, le budget de la défense estimé actuellement à 13 milliards de dollars atteindrait 16 milliards de dollars à l'horizon 2020.<sup>(6)</sup> Les forces armées comptent 350 000 hommes bien équipées et possédant une remarquable capacité de projection et de combat de plus en plus adaptée à la lutte antiterroriste. Le matériel dont dispose l'ANP est conforme aux critères de performance, de modernité et de sophistication technologique, qu'il soit issu de l'importation ou de la fabrication locale. Faut-il rappeler à cet égard que l'Algérie qui demeure un grand importateur d'armes, s'est progressivement dotée d'une industrie militaire, construisant par exemple des véhicules blindés d'infanterie, des corvettes et des systèmes électroniques.<sup>(7)</sup> A l'appui de cette politique, elle s'est engagée aux plans industriel, commercial et technologique dans des partenariats diversifiés avec des pays ayant une croissance militaire. Sans remettre en question le partenariat stratégique avec la Russie, cette diversification vise à acquérir la technologie militaire la plus up to date à des prix concurrentiels tout en cherchant à renforcer la liberté d'action de l'ANP.

En outre, l'Armée algérienne a acquis durant la décennie noire une expertise sécuritaire incontestable en affrontant quasi seule le terrorisme intégriste. Par conséquent, ce pays se présente aujourd'hui comme un

exportateur de sécurité et de stabilité pour reprendre une expression récurrente dans le discours politique algérien. Toute cette expérience capitalisée à l'épreuve de la violence terroriste est mise à profit dans la poursuite de la lutte contre ce phénomène à l'échelle régionale. A cet égard, les services de renseignement algériens sont courtisés tant par les services des pays voisins, que par ceux des puissances occidentales pour lutter efficacement contre les groupes armés.

Sur le plan diplomatique enfin, l'Algérie peut se targuer d'avoir un prestige justifié par une action extérieure jetant ses racines dans la guerre de libération nationale et se prolongeant après l'indépendance par un rare dynamisme impulsé par le leadership ambitionné du mouvement des pays non-alignés. C'était l'époque où l'Algérie était considérée comme « la Mecque des révolutionnaires » pour paraphraser Amical Cabral.<sup>(8)</sup> En effet, l'aura de la diplomatie algérienne n'a d'égal que le rôle efficace qu'elle a joué en matière de médiation des crises et des conflits internationaux. On peut à cet égard citer le dénouement des différends territoriaux entre l'Iran et l'Irak en 1975, le règlement de la crise des otages de l'ambassade américaine à Téhéran en 1981, ou encore la conclusion des traités de paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée en 2000 et entre Le Mali et le Niger d'une part et les Touareg du mouvement de l'Azawad d'autre part (1991 et 2006).<sup>(9)</sup> C'est d'ailleurs au niveau africain plus qu'ailleurs, que les initiatives diplomatiques de l'Algérie sont reconnues et appréciées par la communauté internationale.<sup>(10)</sup> Disposant de contacts poussés et constants avec les acteurs influents en Afrique, l'Algérie se présente comme un médiateur incontournable dans les crises affectant le continent en général et le Sahel en particulier.

Ces atouts de l'Algérie sont toutefois contrebalancés par un certain nombre de faiblesses qui mettent parfois à mal ses ambitions régionales. Les mêmes atouts peuvent être une source de vulnérabilité. Au plan

géographique, le fait d'avoir par exemple des frontières communes avec sept Etats est aussi une contrainte à gérer dans la mesure où celles-ci sont associées aux trafics illégaux et sanctuarisées par des groupes terroristes, avec à la solde des coûts de gestion exorbitants. Au plan économique, si la principale richesse du pays provient des hydrocarbures, cela ne doit pas cacher sa dépendance de cette matière objet de fluctuations des prix mondiaux. La conséquence qui nous intéresse ici a trait à la capacité de l'Algérie, dans le cas d'une baisse importante des cours, comme c'est le cas depuis 2015, à poursuivre son effort d'investissement au niveau interne, ainsi que son programme d'assistance socio-économique aux pays du Sahel. Au niveau de la politique interne, la paix sociale est un souci permanent des autorités mais les difficultés économiques rendent difficile la concrétisation des réformes enclenchées. Au plan externe, cette situation se répercute inévitablement sur l'influence que peut avoir l'Algérie sur les acteurs de la crise dans la zone sahélo-saharienne, et d'une façon plus générale sur l'action régionale de ce pays.

### **L'action de l'Algérie au Sahel, quel bilan ?**

De ce qui se précède, l'Algérie a-t-elle pu valoriser ses atouts et prendre des initiatives fortes dans cette sous-région de l'Afrique ? Partant de l'approche globale de la sécurité, quel bilan peut-on dresser aux plans bilatéral et multilatéral de l'action algérienne dans divers domaines ?

L'action de l'Algérie dans le Sahel obéit à la volonté d'assurer sa propre sécurité à partir du moment où l'insécurité qui y règne, en constitue une menace non seulement pour elle mais pour les autres pays de la bande sahélienne et du Maghreb. On peut y déceler ce que Barry Buzan appelle un « Complexe de sécurité », c'est-à-dire « un groupe d'Etats dont les soucis primordiaux de sécurité sont si étroitement liés

que la sécurité nationale d'aucun d'entre eux ne peut être réellement appréhendée séparément de celle des autres ». Consciente de cette « Communauté de sécurité »<sup>(11)</sup> pour reprendre un autre concept en vogue dans les relations internationales et théorisé par Karl Deutsch puis repris par Emmanuel Adler et Michael Barnett,<sup>(12)</sup> l'Algérie s'attela, notamment sur le plan sécuritaire, à développer des rapports de coopération bilatéraux et multilatéraux avec les pays de la zone. Etant la première, avec le Mali, à pâtir de la prolifération des armes provoquée par le conflit libyen et la situation chaotique au Sahel, c'est logiquement vers ce pays que l'Algérie concentra ses efforts pour faire face aux menaces communes.<sup>(13)</sup>

Mais si l'action bilatérale permet à l'Algérie d'établir avec ces pays des rapports à géométrie variable en fonction de ses intérêts, le recours à l'action multilatérale est sans doute une manière de concilier son principe de non-intervention et l'impératif de faire face aux menaces à sa sécurité.<sup>(14)</sup> En effet, que ce soit dans le conflit libyen ou malien, elle privilégia d'emblée la solution diplomatique qui commençait à être partagée par beaucoup d'acteurs avant que la France et les Etats-Unis vinrent la bousculer. Cependant, au vu des répercussions négatives de l'intervention militaire occidentale en Libye et française au Mali, il est permis d'affirmer que l'approche pacifiste algérienne de la résolution de la crise au Sahel demeure plus que jamais pertinente.

L'approche algérienne se fonde sur la complexité de la situation au Mali comme en Libye, où de nombreuses factions ethniques se disputent la légitimité pour l'accaparement du pouvoir alors que d'autres groupes terroristes empruntent la voie de la toute-violence pour parvenir à leur fin de bâtir un Etat pour les Touareg, voire un Etat islamique. Se répartissant sur plusieurs pays, y compris en Algérie, les Touareg ont des visées sécessionnistes comme le montre l'action du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) qui a proclamé unilatéralement

l'indépendance de l'Etat de l'Azawad le 6 avril 2012. Bien entendu, l'Algérie s'est fermement opposée à cette idée qui constitue une remise en cause de l'intégrité territoriale du Mali. Bien plus, l'Algérie avait servi d'intermédiaire et d'hôte de tous les accords négociés au milieu des années 1990 et 2000 entre le mouvement Touareg d'une part et les gouvernements malien et nigérien d'autre part.

C'est encore vers Alger que les six groupes armés du Mali<sup>(15)</sup> affluaient pour négocier dans le cadre du dialogue inter-malien inclusif lancé en juillet 2014. La Déclaration d'Alger et la plate-forme d'entente sont les premiers pas vers le règlement de la crise par le dialogue et la négociation et ont été une occasion pour réaffirmer leur respect de l'intégrité territoriale du Mali. Dans un passé récent, l'Algérie a joué un rôle essentiel pour faire venir, à la table des négociations, le chef d'Ansar Eddine, Iyad Ag Ghali. Mais très vite, l'aile radicale de ce mouvement a fait échouer ces négociations, ce qui aurait incité Ag Ghali à soutenir l'offensive d'AQMI et du Mujao au nord et au centre du Mali. L'intervention française a sans doute été précipitée par ces événements.<sup>(16)</sup>

Cependant, l'Algérie a reçu des reproches pour avoir réagi tardivement à ces événements cruciaux qui se déroulaient à ses portes. Ces critiques venaient notamment des médias qui lui reprochaient l'ambiguïté de certaines de ses positions, voire ses difficultés à contrôler l'ensemble de son territoire.<sup>(17)</sup> Au demeurant, l'Algérie n'est pas restée frileuse face aux défis sécuritaires dans la région. Sa lutte implacable contre le terrorisme fait aujourd'hui recette dans le monde où son expertise est très sollicitée. L'Algérie continue de plaider pour l'universalisation de l'interdiction du paiement de rançon afin d'assécher les sources de financement du terrorisme<sup>(18)</sup> qui s'étendent également au trafic de drogue et à la criminalité organisée.

Pour lutter efficacement contre ces menaces transnationales, l'Algérie met l'accent sur l'importance de la coopération régionale et internationale. Les actions nationales et bilatérales s'avérant parfois insuffisantes, l'Algérie encourage les initiatives multilatérales. Dès l'éclatement de la rébellion touarègue dans les années 1990, elle a été à l'avant-garde de la création des mécanismes de coopération dans le Sahel. Mettant en branle sa machine diplomatique, elle fut l'artisane des accords de paix entre les rebelles du Niger, du Mali et les gouvernements respectifs (1995 et 2006). De même qu'elle fut à l'origine de la mise en place en 2010 du groupe des pays dits de « champ » (Algérie, Mauritanie, Mali et Niger), c'est-à-dire les principaux acteurs concernés par la situation dans le Sahel, lesquels ont pris des initiatives telles que la création du Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme (CAERT) en 2004 à Alger, du Comité d'État-major Opérationnel conjoint (CEMOC) à Tamanrasset en 2010 ainsi que de l'Unité de fusion et de liaison (UFL), une cellule de regroupement des renseignements basée à Alger. Et pour prévenir toute duplication inutile et contre-productive avec ces dispositifs de coopération, l'Algérie a souhaité que toutes les initiatives en direction du Sahel viennent en complément plutôt qu'en substitution à cette démarche régionale.

L'action centrale dans laquelle l'Algérie veut impliquer les pays limitrophes est incontestablement la sécurisation des frontières. Mais visiblement c'est elle qui supporte quasi seule l'essentiel de cette immense tâche, dans un contexte de difficile reconstruction des Etats au Mali, en Libye, et à une certaine période en Tunisie. Si l'Algérie a réussi un tant soit peu à endiguer le terrorisme en le repoussant au-delà de ses frontières méridionales, cela n'a pas empêché les groupes armés comme Aqmi, le Mujao ou Ansar Eddine de se sanctuariser dans ce « no man land » et de menacer la sécurité nationale à travers des opérations

spectaculaires comme l'attaque des casernes à Tamanrasset et à Ouargla en mars et juin 2012, l'enlèvement de sept de ses diplomates à Gao (nord Mali) en avril 2012, et la prise d'otages algériens et étrangers sur le site gazier de Tinguentourine à In Amenas le 16 janvier 2013. La relative porosité des frontières a fait d'elles un enjeu de sécurité pour l'Algérie et les pays sahélo-sahariens limitrophes. Pour sa part, l'Union européenne se sent concernée par cette menace dans la mesure où les frontières au Sahel sont associées aux trafics illégaux et à l'émigration clandestine qui ciblent le territoire européen comme destination finale.

L'attaque de Tinguentourine a accéléré le dispositif algérien de sécurité entamé dès la chute du régime de Kadhafi en Libye et s'articule principalement autour du « verrouillage des frontières » bien qu'il soit difficile de rendre celles-ci hermétiques. Il s'agit de renforcer les postes de contrôle avec l'appui des forces terrestres, aériennes et de défense de territoire, avec l'utilisation des moyens techniques les plus sophistiqués. Dès lors, Le coût généré par la sécurisation de ces frontières infinies est exorbitant en termes financier, matériel et humain.<sup>(19)</sup> Le « blindage des frontières » selon la formule de (Beaulieu-Brossard et David, 2013) est-il la solution idoine pour l'Algérie ? Si cette stratégie vise in fine à sécuriser les installations pétrolières et les institutions de l'Etat selon une perspective réaliste et régaliennne, elle ne peut être efficace sans des mesures d'accompagnement d'ordre socio-économique et humanitaire en faveur des populations dans l'espace transfrontalier avec les pays limitrophes du sahel. A ce titre, que sont devenus les projets structurants comme la route Transsaharienne, baptisée route de l'unité africaine et lancée dans les années 70, qui devait relier Alger à Lagos sur une distance de 9000 kms ? Où en sont les projets comme les stations de télécommunications au Mali où ceux relatifs aux investissements de la société pétrolière Sonatrach au Mali, au Niger et en Libye ?



Quelle a été la destinée des « joint-ventures » dans le domaine de la pêche, du bois etc. ? Devant désenclaver les régions sahariennes et offrir des opportunités économiques aux populations défavorisées, la Transsaharienne dont on veut relancer la dynamique a encore du chemin à parcourir puisque même l'Algérie n'a pas achevé son tronçon allant de Tamanrasset aux frontières maliennes sur 320 kms, alors que les autres projets sensés s'inscrire dans la durabilité ont, pour beaucoup d'entre eux, été arrêtés pour des raisons diverses : mauvaise gestion, financement, sécurité. Cependant, l'Algérie a fait beaucoup de choses concrètes pour les pays du Sahel : effacement de leurs dettes, formation de milliers de leurs étudiants et cadres, aides alimentaire, sanitaire, financière...etc, mais sans pour autant bien fructifier à postériori cet investissement dans l'intérêt du pays.

Il va de soi que l'Afrique en général et le Sahel en particulier attendent davantage de l'Algérie en termes d'engagement politique, économique et financier, alors que l'Algérie est pour sa part en droit d'attendre un engagement réciproque et une meilleure intégration avec ces pays pour réaliser, par le biais de liens aussi permanents que profonds, les objectifs communs de paix, de sécurité et de développement. Il échoit donc à l'Algérie, en tant que puissance régionale, de prendre des initiatives dans un terrain désormais convoité par plusieurs acteurs régionaux et extrarégionaux, ce qui pose la question des rapports entre ces acteurs, ainsi qu'entre les stratégies nationales développées à l'égard de la région sahélo-saharienne.

### **Une politique de sécurité nationale pragmatique et indépendante**

Privilégiant le multilatéralisme pour les questions de sécurité internationale, l'Algérie veut s'imposer comme un interlocuteur

incontournable des grandes puissances pour ces questions au niveau maghrebo-sahélien. Dans le même temps, elle considère que la stabilisation durable de la situation au Sahel passe par une réponse globale à l'échelle de tous les pays de la région. Mais les ambitions algériennes pour légitimes qu'elles soient sont l'objet de critiques aussi bien de ceux qui y voient des velléités hégémoniques<sup>(20)</sup> que ceux qui considèrent que ce pays n'est qu'un sous-traitant, voire un gendarme de l'UE et des Etats-Unis dans l'espace du Maghreb-Sahel. Ces critiques apparemment opposées suggèrent qu'on peut avoir des visées hégémoniques tout en faisant de la sous-traitance pour les grandes puissances. Or, elles sont battues en brèche par d'autres observateurs qui estiment que l'Algérie est loin d'avoir exploité tout son potentiel au Sahel et qu'elle devrait le faire pour une meilleure coopération avec l'UE.<sup>(21)</sup>

Ces perceptions contrastées du rôle actuel ou attendu de l'Algérie au Sahel traduisent, on ne peut mieux, la complexité de la situation dans une région sahélo-saharienne sortie subitement des oubliettes et désormais convoitée pour ses richesses naturelles inestimables. La volonté hégémonique qu'on prête à l'Algérie est une rhétorique développée notamment par certains milieux marocains qui reprochent à ce pays d'avoir exclu le Royaume chérifien des cadres de concertation mis en place avec les pays du champ pour de règlement de la crise au Sahel. D'une façon plus générale, ce discours qui n'est pas nouveau s'inscrit dans le contexte d'une rivalité algéro-marocaine pour le leadership de la région maghreb-sahélienne, une rivalité sans cesse alimentée par le différend autour du Sahara occidental.

Quant à ceux qui considèrent que l'Algérie fait dans la sous-traitance sécuritaire au profit des pays occidentaux, ils s'appuient sur des arguments, à l'évidence peu convaincants. En effet, force est de

constater que l'Algérie a obéi à son propre agenda sécuritaire même si celui-ci coïncide avec l'agenda européen, ce qui a rendu la coopération plus facile dans ce domaine. S'agissant de la lutte anti-terroriste, c'est plutôt l'Algérie qui fût la pionnière dans l'adoption de mesures répressives et ses appels incessants pour une coopération internationale intégrée n'ont pas été entendus pendant la décennie noire (1990-2000). C'est seulement après les attaques ayant ciblé l'hyperpuissance américaine le 11 septembre 2001, et des attentats terroristes ayant frappé certaines capitales européennes (Madrid en mars 2004, Londres en juillet 2005...), qu'une nouvelle stratégie sécuritaire fût adoptée par l'UE et les Etats-Unis.

L'Algérie a su alors inscrire sa lutte antiterroriste dans le nouvel agenda international défini par Washington et son approche politico-sécuritaire a pu gagner ainsi en crédibilité auprès de ses partenaires européens et américains. Pragmatique, la politique algérienne de sécurité cherche à être indépendante des stratégies des grandes puissances au Sahel. L'accord d'Alger au survol de son territoire par les avions français lors de l'intervention au Mali ne signifie ni un soutien à cette intervention, ni une sous-traitance militaire au profit de Paris, ni encore moins une inflexion de sa doctrine de sécurité. Les autorités algériennes ont décidé de faire face à une situation d'urgence imposée par un concours d'événements en ne perdant pas de vue la sécurité nationale et l'intégrité territoriale. Sur le plan stratégique, l'Algérie ne partage guère la démarche française au Mali, mais cela n'a pas empêché une coopération militaire entre les deux pays autour des défis communs comme la lutte antiterroriste. D'ailleurs, on a voulu presser l'Algérie pour s'impliquer dans la guerre en Libye et au Mali mais elle ne l'a pas fait par conviction, et conformément à sa doctrine de sécurité ce qui dénote que l'Algérie n'obéit qu'à son agenda quand bien même

il coïnciderait avec les intérêts d'autres acteurs dans la région. Ce qui montre par ailleurs que l'Algérie veut être un électron libre, c'est la riposte de son armée à l'attaque de Tinguetourine qui lui a valu des critiques certes, mais également des signes de reconnaissance des puissances comme la France elle-même et les Etats-Unis.

Pour les Etats-Unis précisément, l'Algérie est un partenaire important dans la région en particulier dans la lutte antiterroriste. La stabilité du Sahel est une priorité pour les Américains qui se soucient de leur approvisionnement de pétrole en provenance de l'Afrique de l'Ouest et du Nord ainsi que de la sécurité de ses ressortissants dans la région. Outre le Maroc qui constitue le principal allié des Etats-Unis en dehors de l'Otan, l'Algérie est loin d'être cantonnée dans le rôle de « proxy state ». Son expertise sécuritaire ainsi que sa médiation diplomatique sont fortement appréciées par Washington. D'une façon régulière, on assiste à un ballet diplomatique entre les deux capitales, signe du dynamisme des rapports algéro-américains.

Il est vrai que s'agissant du Sahel où la France est plus engagée, les Etats-Unis préfèrent la sous-traitance, en s'appuyant soit sur cette dernière soit sur ses alliances au Maghreb. L'Algérie a adhéré aux initiatives multilatérales initiées par les Américains dans la région : le Dialogue méditerranéen de l'Otan (DMO) en mars 2000, la Pan-Sahel Initiative (PSI) en 2002 devenue par la suite Trans-saharan Counter-Terrorism Partnership (TSCTP) en 2005 et le Forum mondial de lutte anti-terroriste lancé en septembre 2001. Si elle s'est ralliée à ces cadres de coopération, c'est parce qu'ils correspondent aux objectifs qu'elle s'est tracés non seulement dans le domaine sécuritaire mais aussi au plan géostratégique. Ce qui corrobore cette analyse c'est le fait que l'Algérie a refusé d'accueillir le siège d'Africom,<sup>(22)</sup> tout comme les

bases militaires américaines, considérant qu'ils portent atteinte à des principes cardinaux de sa doctrine, en l'occurrence sa souveraineté et son indépendance.

## Conclusion

Depuis quelques années, l'Algérie semble avoir trouvé ses repères au Sahel. L'intervention de l'Otan en Libye et de la France au Mali l'ont incitée à redéfinir sa politique de sécurité régionale dans un contexte changeant mais demeurant toujours sous la menace des groupes terroristes et criminels. Dans le même temps, le retour de la France en Afrique par la porte du Sahel et le regain d'intérêt des Etats-Unis pour cette région, contrarient d'une certaine manière l'agenda de l'Algérie d'être un acteur majeur dans cet espace, tout en lui permettant de tirer profit de la synergie créée par la communauté des défis sécuritaires. Dans ce terrain où agendas et acteurs se bousculent, l'Algérie s'applique à mettre en œuvre une politique pragmatique qui lui permet de préserver sa place de médiateur dans les conflits africains, tout en prétendant à un engagement plus grand dans les domaines politique, socio-économique et sécuritaire.

Cependant le poids de la doctrine et des sacro-saints principes de souveraineté, de non-ingérence et de non-intervention limitent cette ambition au moment où des acteurs extrarégionaux de l'Alliance atlantique (France, Grande-Bretagne...) n'hésitent pas à occuper le terrain et à partir en guerre. L'Algérie sans doute mesuré les risques d'une telle option tout autant qu'elle a dû évaluer les incidences du redéploiement occidental au Sahel. C'est la raison pour laquelle, elle s'efforce de s'intégrer dans les dispositifs de coopération régionale mis en place aussi bien par les Européens que par les Américains (« 5+5 », TSCTP, DMO). En outre, l'Algérie a créé ses propres mécanismes

multilatéraux de coopération sécuritaire (CEMOC, UFL).

La France et les Etats-Unis s'accrochent fort bien d'un rôle important assumé par l'Algérie dans la région du Maghreb-Sahel, mais cette dernière ne le fait que si cela coïncide avec ses intérêts sécuritaires et géostratégiques. Il en est ainsi de la militarisation des frontières nonobstant les reproches qu'on peut adresser à l'encontre de cette option, et de l'opération Serval qui, au-delà des critiques essuyées par l'Algérie, a au bout du compte servi à neutraliser un certain nombre « des Jihadistes » d'Aqmi qui sont aussi une menace pour l'Algérie.

Toujours est-il que depuis les révoltes arabes, l'Algérie se sent investie d'une lourde responsabilité de sécurisation dans son environnement de proximité. Plus que jamais, elle est sollicitée par les différents acteurs pour ses potentialités et parce qu'elle se trouve elle-même encerclée par le chaos sahélien. Ni velléités hégémoniques, ni repli sur soi mais un devoir d'agir et d'assumer son rôle de puissance régionale aux plans diplomatique, socio-économique et sécuritaire. C'est de cela qu'il s'agit dans cette vaste région riche par son sous-sol mais où la misère et le dénuement constituent un terreau du terrorisme et une bombe à retardement non seulement pour le Maghreb et le Sahel mais aussi pour l'Europe.

1. Ben Lamma, Mohamed Faraj : « La transition libyenne : de Charybde à Scylla », in La Défense nationale, Tribune n° 568, CEDN, Paris 2014.
2. Le dernier enlèvement en date remonte au 24 décembre 2016 à GAO au nord du Mali, et concerne Sophie Pétronin, une humanitaire française, présidente d'une association d'aide à l'enfance.
3. C'est ainsi que des colloques dédiés aux questions de défense et de sécurité ont été ouverts au public par la commission de défense nationale du Conseil de la nation (Sénat), dirigé alors par feu Abdelhamid Latreche. Voir les actes des différents colloques, Mondialisation et sécurité, sécurité pour tous ou insécurité partagée ? Deuxièmes journées d'études parlementaires sur la défense nationale, 11-13 octobre, Conseil de la Nation, 2005.
4. L'Université algérienne prend part à ce débat en organisant des séminaires nationaux et internationaux. On cite entre autres la journée d'étude organisée par l'Université de TiziOuzou le 16-02-2013 sur le thème « Le rôle de l'Algérie comme acteur majeur en Méditerranée et dans le Sahel » ; le colloque international organisé par l'Université de Skikda les 25/26-11-2014 sur le thème « L'Algérie et les projets de construction de la paix régionale au Sahel : Enjeux et défis », et celui tenu les 12/13-11-2014 à l'université de Ouargla dans le sud algérien autour du thème « Les politiques de défense nationale entre les engagements souverainistes et les défis régionaux »
5. Voir par exemple dossier intitulé : « L'Algérie puissance régionale », Questions internationales n° 81, La documentation française, septembre-octobre 2016.
6. Selon les prévisions de Market Research, une association canadienne spécialisée dans l'étude de marché, de l'opinion publique et de l'industrie de l'intelligence marketing : <http://www.marketresearch.com/Strategic-Defence-Intelligence-v3944/Algerian-Defense-Attractiveness-Emerging-Opportunities-8957589/>
7. Sur la relance de l'industrie militaire algérienne, voir dossier d'El Watan (Algérie) du 9-9-2014.
8. Théoricien et maître d'œuvre de la révolution en Guinée Bissau et au Cap vert, Amilcar Cabral (1924-1973) est l'un des plus grands révolutionnaires que l'Afrique ait connus.
9. Nous allons y revenir plus en détail dans la section consacrée à l'action de l'Algérie.
10. Carlos, Echeverria, « L'Algérie, un acteur essentiel de la coopération euro-méditerranéenne. Le cas de la lutte antiterroriste », in Abdi Noureddine : Algérie,

Maghreb. Le Pari méditerranéen. Paris, IMA, 2003, p. 303.

11. Barry Buzan : *People, State and Fear : An agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, 2nd Edition Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publishers, 1991, p. 190.
12. Adler Emmanuel & Barnett Michael (eds) : *Security Communities*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
13. Baghzouz Aomar : « Le Maghreb et l'Europe face à la crise du Sahel : coopération ou rivalité ? », in *L'année du Maghreb : Le Maghreb avec ou sans l'Europe*. Paris, CNRS Editions, 2013, pp. 173-192.
14. Hamel Tewfik : « La sécurité nationale de l'Algérie : le besoin d'une grande stratégie », in *Le Quotidien d'Oran*, Algérie, 18-10-2014.
15. Le Dialogue inter-malien abrité par Alger réunit outre le MNLA, le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), La Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR), et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).
16. Lagata Martina et al. : « L'Algérie : un potentiel sous-exploité pour la coopération en matière de sécurité dans la région du Sahel », Note thématique, Direction Générale des Politiques Externes, Parlement Européen, Bruxelles, 2013. [www.europarl.europa.eu/.../EXPO-AFET\\_SP\(2013\)491510\\_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/.../EXPO-AFET_SP(2013)491510_FR.pdf)
17. Ammour Laurence-Aïda (2013) : « L'Algérie et les crises régionales : entre velléités hégémoniques et repli sur soi », in ouvrage collectif : « Sahel. Eclairer le passé pour mieux dessiner l'avenir », Bruxelles, GRIP, 2013, p. 5.
18. Voir par exemple les travaux du 2ème séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique qui s'est tenu du 9 au 11 décembre 2014 à Oran, dans l'ouest algérien, et au cours duquel le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a prononcé un discours dans ce sens, exhortant les responsables africains à adopter une démarche coopérative basée sur la mise à niveau et l'optimisation des approches nationales.
19. Selon le journal *El Watan* du 23-05-2014, il y'aurait pas moins de 60 000 militaires et gendarmes déployés le long des frontières sous commandement des 4ème et 5ème Régions militaires, soit plus de 10 % des effectifs.
20. Ammour Laurence-Aïda (2013) : « L'Algérie et les crises régionales : entre velléités hégémoniques et repli sur soi », in ouvrage collectif : « Sahel. Eclairer le passé pour mieux dessiner l'avenir », Bruxelles, GRIP, 2013, p. 5.



21. Lagata Martina et al, op.cit.
22. Le Commandement des États-Unis pour l'Afrique est un commandement unifié pour l'Afrique créé par le Département de la Défense des États-Unis en 2007 et entré en fonction en 2008. Il coordonne toutes les activités militaires et sécuritaires des États-Unis sur ce continent. Son siège est à Stuttgart en Allemagne.